

Standard FCI N°61 / 21.01.2004 / F

CHIEN DU MONT SAINT-BERNARD – SAINT-BERNARD

(St.Bernhardshund, Bernhardiner)

TRADUCTION : Dr.J.-M. Paschoud et Prof. R. Triquet.

ORIGINE : Suisse.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 29.10.2003.

UTILISATION : Chien d'accompagnement, de garde et de ferme.

<u>CLASSIFICATION F.C.I.</u> : Groupe 2	Chiens de type Pinscher et Schnauzer, molossoïdes, chiens de montagne et de bouvier.
Section 2.2	Molossoïdes de type montagne.
Sans épreuve de travail.	

BREF APERÇU HISTORIQUE : L'hospice au sommet du col du Grand-Saint-Bernard à 2469m d'altitude a été fondé au XI^e siècle pour offrir un refuge aux voyageurs et pèlerins. Dès le milieu du XVII^e siècle, les moines s'entourèrent de grands chiens de type montagne destinés à la garde et à la défense. La présence de ces chiens à l'hospice du Grand-Saint-Bernard est attestée par des documents iconographiques datant de 1695 et par une note dans les actes de l'hospice de l'an 1707. Bientôt ces chiens furent utilisés pour accompagner les voyageurs et surtout pour retrouver et sauver ceux qui s'étaient égarés dans la neige et le brouillard. Les chroniques publiées dans de nombreuses langues sur la manière dont ces chiens avaient sauvé un grand nombre de vies humaines de la mort blanche, et les récits des soldats qui, en 1800, franchirent le col avec l'armée de Bonaparte répandirent au XIX^e siècle la renommée du Saint-Bernard partout en Europe. Le légendaire « Barry » devint ainsi le prototype du chien de sauvetage. Les ancêtres directs du chien du Mont Saint-Bernard ont été les grands chiens de ferme très répandus dans la région.

En quelques générations, par un élevage systématique dans le sens d'un type idéal recherché, la race actuelle fut créée. En 1867, Heinrich Schumacher de Holligen près de Berne fut le premier à établir des documents généalogiques pour ses chiens. Le livre des origines suisse fut ouvert en février 1884 ; le premier chien à être inscrit dans ce registre national fut le Saint-Bernard « Léon » ; les 28 inscriptions suivantes concernent également des Saint-Bernard. Le club suisse du Saint-Bernard fut fondé à Bâle le 15 mars 1884. A l'occasion d'un congrès international de cynologie, le 2 juin 1887, le Saint-Bernard fut reconnu officiellement comme race d'origine suisse et le standard déclaré document faisant seul autorité ; depuis ce temps, le Saint-Bernard est considéré comme chien national suisse.

ASPECT GENERAL : Il existe deux variétés de Saint-Bernard :

- La variété à poil court (poil double) et
- La variété à poil long.

Les deux variétés sont de grande taille et leur aspect est empreint de majesté. Le corps est puissant, ferme, musclé et harmonieux ; la tête en impose ; l'expression est attentive.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- Proportion recherchée entre la hauteur au garrot : longueur du tronc = 9 : 10 (la longueur du tronc est mesurée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse).
- Proportion recherchée entre la hauteur au garrot et la hauteur de la poitrine voir le croquis suivant.
- La longueur totale de la tête est légèrement supérieure au tiers de la hauteur au garrot.
- Le rapport entre la hauteur du museau (mesurée à sa racine) et sa longueur est proche de 2 :1.
- La longueur du museau est légèrement supérieure au tiers de la longueur totale de la tête.

COMPORTEMENT / CARACTERE : De caractère aimable, de tempérament calme à vif. Il est vigilant.

TETE :

En général : Puissante, expressive et d'aspect imposant.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Vue de face et de profil, la partie supérieure du crâne, large et forte, est légèrement bombée ; quand le chien est en éveil, l'attache des oreilles forme une ligne droite avec la partie supérieure du crâne ; le crâne se fonde de chaque côté en doux arrondi dans une région jugale haute et fortement développée. Sur le devant, le frontal tombe d'une manière abrupte sur la racine du nez. La protubérance occipitale n'est que modérément marquée, alors que les arcades sourcilières sont fortement développées. Depuis la racine du museau, le sillon frontal nettement prononcé se prolonge au milieu du crâne. La peau du front forme au-dessus des yeux de légères rides qui convergent en direction du sillon médian. Quand le chien est en éveil, elles se marquent davantage ; à l'ordinaire, elles sont plutôt discrètes.

Stop : Bien accusé.

REGION FACIALE :

Truffe : Large et anguleuse; elle est de couleur noire. Les narines sont bien ouvertes.

Museau : D'une largeur homogène ; chanfrein droit avec une gouttière médiane discrète.

Lèvres : Le bord des lèvres est pigmenté de noir. La lèvre supérieure, fortement développée, est tendue et pas exagérément pendante ; elle forme vers le nez un arc de grand rayon. La commissure labiale reste visible.

Mâchoires / Dents : Mâchoires supérieure et inférieure fortes, larges et de même longueur. Denture bien développée. Articulé en ciseaux ou en pince, régulier et complet. Le prognathisme inférieur peu marqué sans perte de contact des incisives est admis. L'absence des PM1 (prémolaires 1) et des M3 est tolérée.

Yeux : De dimensions moyennes, de couleur brun foncé à noisette et modérément enfoncés dans les orbites ; leur expression est aimable. Le bord des paupières est complètement pigmenté. La fermeture naturelle et ferme des paupières est recherchée ; un petit pli à la paupière supérieure, et un petit pli laissant apparaître un petit peu de conjonctive à la paupière inférieure sont admis.

Oreilles : De taille moyenne ; attache haute et large. La conque est fortement développée. L'extrémité du pavillon souple et de forme triangulaire est arrondie ; son bord postérieur est légèrement écarté, son bord antérieur est bien accolé à la joue.

COU : Puissant et de longueur suffisante. Fanon de gorge et de cou modérément développés.

CORPS :

En général : D'aspect général imposant, harmonieux, de belle apparence et bien musclé.

Garrot : Bien marqué.

Dos : Large, puissant et ferme. La ligne du dessus est droite et horizontale jusqu'à la région lombaire

Croupe : Longue, légèrement inclinée ; elle se fond harmonieusement dans l'attache de la queue.

Poitrine : Cage thoracique modérément descendue avec des côtes bien cintrées, mais pas en forme de tonneau ; elle ne doit pas descendre plus bas que le coude.

Ligne du dessous et ventre : Modérément remontée vers l'arrière.

QUEUE : Attache large et forte ; queue longue et lourde, la dernière vertèbre caudale devant atteindre au moins le niveau du jarret. Au repos, la queue est portée tombante ou légèrement recourbée vers le haut dans son dernier tiers ; quand le chien est en éveil, elle est portée plus haut.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Chien passablement large du devant ; vus de face membres droits et parallèles.

Epaules : Omoplate oblique, musclée et bien attachée contre la paroi thoracique.

Bras : Plus long que l'omoplate. L'angle entre l'omoplate et le bras n'est pas trop ouvert.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : Droit, doté d'une ossature forte et d'une musculature sèche.

Métacarpe : Vu de face d'aplomb dans le prolongement de l'avant-bras ; vu de profil légèrement fléchi.

Pieds antérieurs : Larges, doigts serrés, solides et fortement cambrés.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Arrière-main modérément angulé et bien musclé ; vus de derrière, les postérieurs sont parallèles et pas serrés.

Cuisse : Puissante, bien musclée, large.

Genou (grasset) : Bien coudé, tourné ni en dedans ni en dehors.

Jambe : Oblique, assez longue.

Jarret : Modérément coudé, solide.

Métatarses : Vus de derrière d'aplomb et parallèles.

Pieds postérieurs : Larges, doigts serrés, solides et fortement cambrés. Les ergots sont tolérés, pour autant qu'ils ne gênent pas les mouvements des postérieurs.

ALLURES : Démarche harmonieuse avec des enjambées de grande amplitude et une bonne poussée de l'arrière-main. Le dos est ferme et ne présente pas de déplacement vertical important. Les antérieurs et les postérieurs se déplacent sur un plan parallèle au plan médian.

ROBE**POIL** :

- Variété poil court (poil double) : Poil de couverture dense, lisse, bien couché et rude ; sous-poil abondant. Culotte légère aux cuisses ; poil dense sur la queue.
- Variété poil long : Poil de couverture droit, de longueur moyenne ; sous-poil abondant ; dans la région des hanches et sur la croupe, le poil est généralement un peu ondulé, franges aux antérieurs. Culottes bien fournies aux cuisses. Poil court sur la face et aux oreilles. Queue touffue.

COULEUR : Fond blanc avec des plages de couleur rouge-brun plus ou moins grandes (chien panaché) jusqu'à former un manteau rouge-brun ininterrompu sur le dos et les flancs (chien à manteau) ; le manteau « déchiré » (troué de blanc) est équivalent. Le rouge-brun bringé est admis. La couleur jaune-brun est tolérée. Les charbonnures en tête sont recherchées ; un soupçon de noir sur le tronc est toléré.

Marques blanches prescrites : Poitrail, pieds, extrémité de la queue, bande autour du museau, liste (sur le chanfrein qui se prolonge en tête) et nuque.

Marques recherchées : Collier blanc.
Masque sombre symétrique.

TAILLE : Limite inférieure : Mâles : 70 cm,
femelles : 65 cm.
Limite supérieure : Mâles : 90 cm,
femelles : 80 cm.

Les chiens dont la taille dépasse la limite supérieure ne seront pas pénalisés si leur aspect général est harmonieux et si leur démarche est correcte.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien être du chien.

- Caractères sexuels trop peu prononcés.
- Aspect général manquant d'harmonie.
- Membres trop courts par rapport à la taille (chien court sur pattes).
- Rides marquées en tête et au cou.
- Museau trop court ou trop long.
- Lèvre inférieure lâche retombant vers l'extérieur.
- Absence de dents hormis les PM1 (prémolaires 1) et les M3. Dents petites (spécialement les incisives).
- Prognathisme inférieur léger.
- Yeux clairs.
- Fermeture défectueuse des paupières.
- Dos ensellé ou carpé.
- Croupe surélevée ou avalée.
- Queue portée enroulée sur le dos.
- Absence de marques prescrites.
- Antérieurs tors ou fortement tournés vers l'extérieur (panards).
- Postérieurs trop droits, en tonneau ou en jarrets de vache.
- Démarche incorrecte.
- Poil bouclé.
- Pigmentation incomplète ou absente à la truffe, autour du nez, aux lèvres et aux paupières.
- Couleur de fond défectueuse, p.ex. éclaboussures ou petites taches rouge-brun dans le blanc

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Chien peureux, chien agressif.
- Prognathisme supérieur, prognathisme inférieur marqué.
- Oeil bleu, œil vairon.
- Entropion, ectropion.
- Robe totalement blanche ou totalement rouge brun (absence de la couleur de fond)

- Robe d'une autre couleur.
- Taille en dessous de la limite inférieure.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

Ce standard modifié entrera en vigueur à partir d'avril 2004.